

Chiffres clefs de l'UCP

L'insertion professionnelle des diplômé.e.s

Promotion 2014



Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

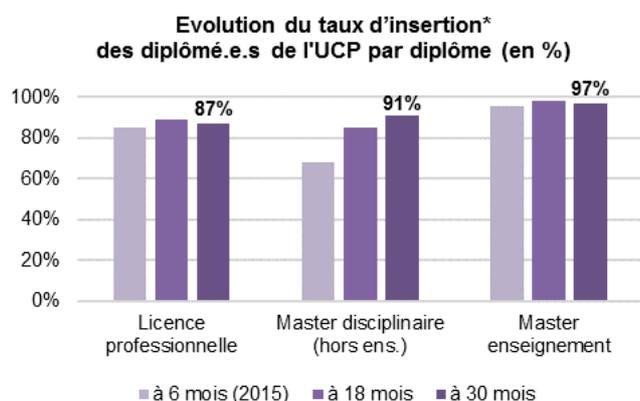
Chaque année, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête portant sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes annuelles coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et administré par les universités.

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une information complète, disponible pour l'ensemble de nos futurs lauréats.

Diplôme en 2014	Effectif de diplômé.e.s	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence professionnelle	801	47 %	47 %
Master disciplinaire	1 097	53 %	53 %
Master enseignement	691	51 %	82 %

Champ UCP : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2014

Une insertion progressive et réussie en master



Le taux d'insertion* rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage. Pour information au 4^{ème} trimestre 2016, le taux de chômage francilien était de 8,7 % et le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans était de 23,7 % (Insee, taux de chômage au sens du BIT).

Particulièrement visible pour les titulaires de master, l'insertion professionnelle est un processus qui évolue dans les premières années de vie active.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2014, 91 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

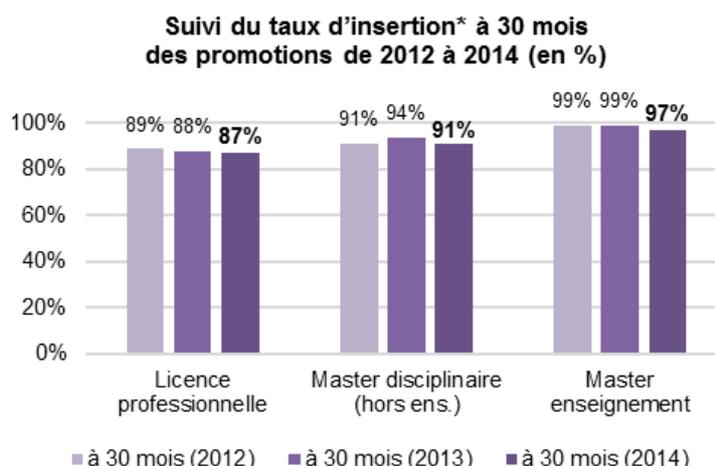
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Un accès à l'emploi plus difficile pour la promotion 2014

A l'UCP, le taux d'insertion professionnelle a légèrement diminué pour l'ensemble des diplômes par rapport à la promotion précédente : master (-3 pts), master enseignement (-2 pts), licence professionnelle (-1 pt).

Par contre, si l'accès aux emplois se durcit et que la précarité augmente, les conditions d'emploi de celles et ceux embauchés s'améliorent [voir page 2].

Les conditions d'emploi des masters enseignement sont fortement liés à la réussite aux concours de l'Education nationale, elles continuent de s'améliorer.



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Des contrats plus précaires en master et licence professionnelle

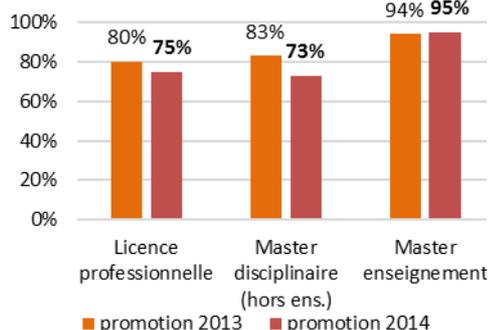
La part d'emploi stable a fortement diminué par rapport à la promotion précédente en LP (-5 pts) et en master disciplinaire (-10 pts).

L'emploi stable regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

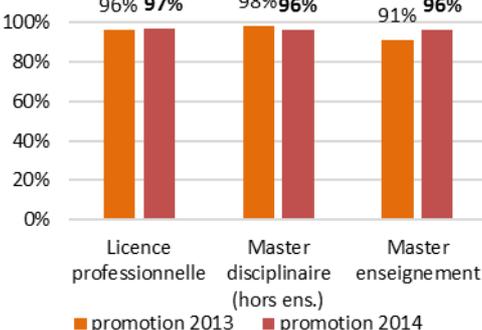
L'emploi à temps plein progresse pour celles et ceux titulaires de master enseignement (+5 pts).

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur licence pro. à l'UCP en 2014, 97 % des diplômés en emploi occupent un emploi à temps plein.

En emploi : part d'emploi stable par type de diplôme (en %)



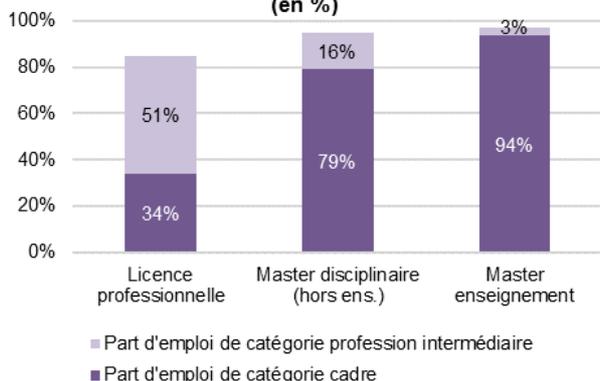
En emploi : part d'emploi à temps plein par type de diplôme (en %)



Mais des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés

79 % DES DIPLOMES DE MASTER EN EMPLOI SONT DE CATEGORIE CADRE

En emploi : la catégorie socio-professionnelle exercée, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s de l'UCP en 2014

L'emploi de catégorie cadre augmente en LP (+10 pts) et en master (+6 pts) par rapport à la promotion de 2013.

L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

Lecture : 85 % de celles et ceux en emploi occupent un emploi de niveau cadre ou intermédiaire, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle à l'UCP en 2014.

APRES UN MASTER, LE SALAIRE NET MEDIAN A TEMPS PLEIN ATTEINT

2 170 EUROS PAR MOIS

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)	Evol. 2013 - 2014
Licence professionnelle	1 990	31 100	+17%
Master disciplinaire (hors ens.)	2 170	33 800	+9%
Master enseignement	1 870	29 100	+8%

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s de l'UCP en 2014

Le salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

De même, le salaire net médian progresse de près de 9 % pour les masters disciplinaires en emploi.

Lecture : la moitié des titulaires de master ont un salaire net mensuel supérieur à 2 170 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 170 €.

Des appréciations positives de l'emploi obtenu

Diplôme	Adéquation entre l'emploi occupé et le projet professionnel (%)	Le diplôme était déterminant pour occuper l'emploi (%)
Licence professionnelle	82	71
Master enseignement	83	74
Master disciplinaire	94	76

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

Les diplômes de master recueillent les jugements les plus positifs.

Lecture : 82 % des titulaires de licence pro. en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec le diplôme obtenu

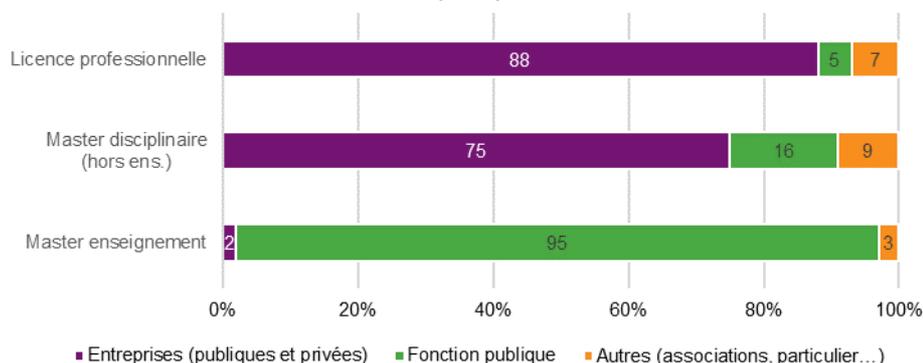
Diplôme	Part de jugement positif sur l'emploi occupé (%)			
	Rémunération	Perspectives de carrière	Secteur d'activité	Responsabilités
Licence professionnelle	73	71	91	86
Master enseignement	63	64	88	87
Master disciplinaire	72	74	92	88

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Les caractéristiques des emplois

UN EMPLOI EN ENTREPRISE POUR UNE GRANDE MAJORITÉ, 30 MOIS APRES UN MASTER

En emploi : répartition des employeurs par type de diplôme, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

En licence professionnelle près de 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

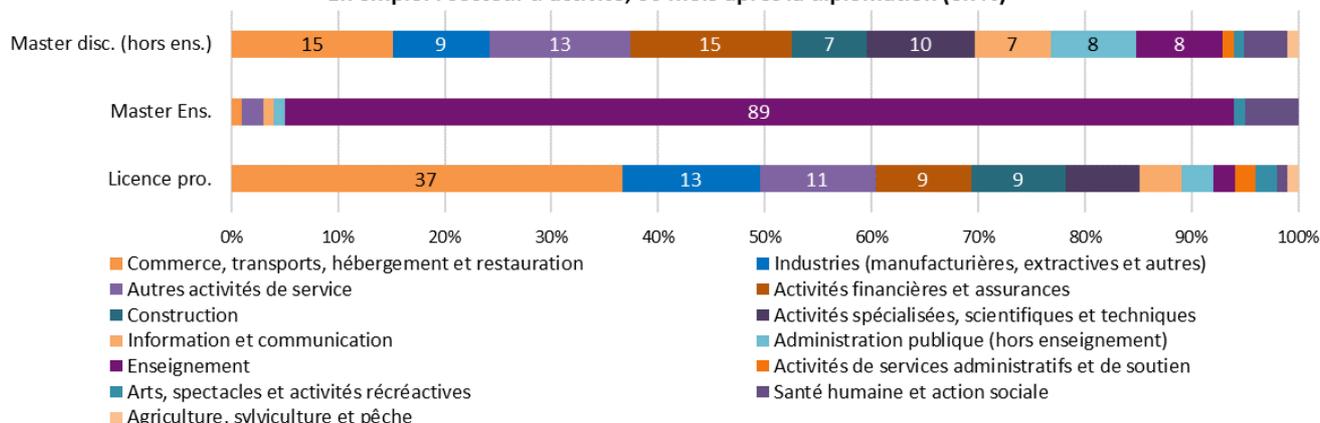
Inversement, plus de 9 titulaires de master enseignement sur 10 sont en emploi au sein de la Fonction publique.

Enfin, les 3 quarts des diplômés de master disciplinaire en emploi sont embauchés au sein d'entreprises.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2014, 75 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein d'une entreprise.

UNE DIVERSITE SECTORIELLE EN MASTER, UNE SPECIALISATION ACCRUE EN LICENCE PRO.

En emploi : secteur d'activité, 30 mois après la diplomation (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

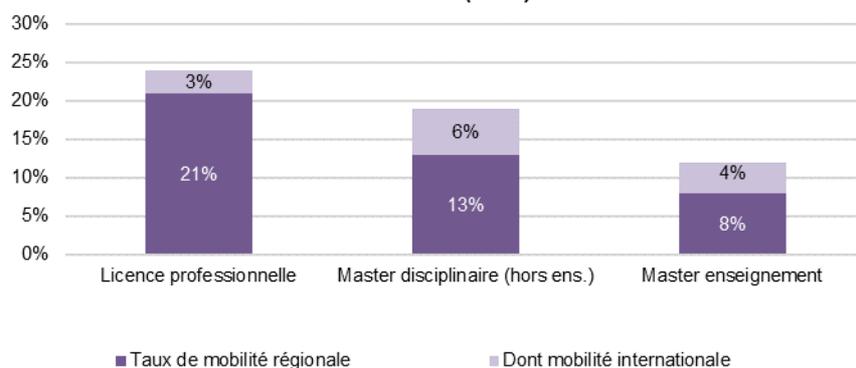
Pour le master enseignement, 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein du secteur de l'enseignement.

En licence professionnelle, 4 diplômés sur 10 travaillent au sein du secteur « commerce, transports, hébergement et restauration », suivi du secteur des « industries » (13 %), « autres activités de service » (11 %), « activités financières et assurances » (9 %) et « administration publique » (9 %).

En master disciplinaire, les secteurs d'activité sont très diversifiés et dépendent de la discipline et spécialité de formation. Seuls 4 secteurs sur 13 sont cités à hauteur de plus de 10 % : « commerce, transports, hébergement et restauration », « activités financières et assurances », « autres activités de service » et « activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

PRES D'UN ETUDIANT SUR 4 TITULAIRES DE LICENCE PRO. QUITTE L'ILE DE FRANCE

La mobilité régionale et internationale, à 30 mois (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

Le taux de mobilité inter-régionale est près de 3 fois supérieur en licence professionnelle qu'en master enseignement.

La mobilité est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes par la présence du bassin d'emploi parisien.

La mobilité internationale ne concerne qu'une minorité de diplômés mais une proportion plus forte de master disciplinaire (6 %) que de licence professionnelle (3 %).

La recherche d'emploi

Les principales difficultés rencontrées pendant la recherche d'emploi

Raison évoquée	Licence professionnelle	Master disciplinaire (hors ens.)
Un manque d'expérience professionnelle	20	57
Une absence de réponse à vos candidatures	27	41
Des entretiens sans suite	20	29
Un manque d'offre d'emploi dans le secteur recherché	23	25
Aucune difficulté rencontrée	43	22

Les principaux critères lors de la recherche d'emploi

Critère évoqué	Licence professionnelle	Master disciplinaire (hors ens.)
L'adéquation entre emploi et projet professionnel	77	88
Le lieu géographique	68	49
La conciliation entre vie privée et vie professionnelle	52	49
Le plan d'évolution de carrière proposé par l'entreprise	57	39
Le montant du salaire proposé	59	31

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

En licence professionnelle 4 diplômés sur 10 indiquent ne pas rencontrer de difficultés dans leur recherche d'emploi.

En master disciplinaire, la situation est plus difficile, près de 2 tiers des diplômés indiquent en effet manquer d'expérience professionnelle. Ce qui peut s'expliquer par des candidatures sur des postes à hauts degrés de qualification.

Les critères de recherche d'emploi sont les mêmes entre licence professionnelle et master disciplinaire avec en tête « l'adéquation entre emploi et projet professionnel », en particulier pour les titulaires de master.

Vient ensuite le lieu géographique prioritaire pour 2 tiers des titulaires de licence professionnelle et la moitié de celles et ceux de master.

Les moyens utilisés pour trouver l'emploi occupé

Principaux moyens, services ou techniques utilisés dans la recherche d'emploi, par diplôme (en %)

Licence professionnelle	Master enseignement	Master disciplinaire (hors ens.)
Autres annonces d'emploi (internet, presse) (24 %)	Concours de la Fonction publique (80%)	Autres annonces d'emploi (internet, presse) (28 %)
Réseau de contacts professionnels (23 %)	Emploi déjà occupé avant l'obtention de votre diplôme en 2014 (10%)	Réseau de contacts professionnels (20 %)
Stage de fin d'études ou apprentissage (16 %)	Candidature spontanée (5 %)	Stage de fin d'études ou apprentissage (17 %)
Candidature spontanée (15 %)		Candidature spontanée (14 %)

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'UCP

En licence professionnelle comme en master, les diplômés indiquent de manière identique leurs 4 principaux moyens utilisés lors de leur recherche d'emploi : internet, le réseau, le stage ou la candidature spontanée. Ces chiffres rejoignent ceux publiés au niveau national par le CEREQ.

On distingue ainsi deux grands moyens de recherche :

- Le premier est l'**axe réseau professionnel et relationnel** (55 % en licence professionnelle et 49 % en master disciplinaire) ;
- Le deuxième se rapproche d'une **candidature directe** (44 % en licence professionnelle et 48 % en master disciplinaire).

Le **concours** est la voie royale pour les titulaires de master enseignement qui se destinent aux métiers de l'enseignement au sein de la Fonction publique d'Etat.

Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s de master 2014 : Des résultats toujours positifs pour l'UCP

Attention : les résultats publiés dans les communications de l'OVE (page précédente) ne sont pas comparables avec les résultats issus de l'enquête nationale. En effet, alors que l'UCP enquête l'ensemble de ses diplômés, le ministère étudie un champ réduit de diplômés, âgés de moins de 30 ans, de nationalité française, inscrits en formation initiale, hors reprise d'étude, ni poursuite dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.

Ainsi pour l'enquête 2016, le ministère interroge 72 % de nos titulaires de licence professionnelle et 60 % des titulaires de master. Cela explique les écarts de résultats observés.

Par ailleurs, le ministère ne publie par établissement que des indicateurs disciplinaires et non d'indicateurs agrégés. **Pour les comparaisons avec d'autres établissements, il convient de se référer aux résultats du ministère** (page ci-contre).

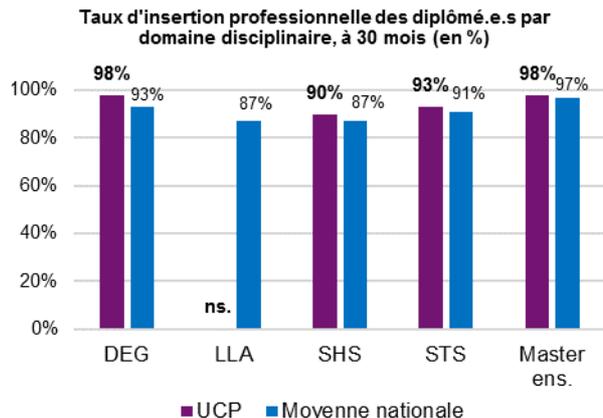
Position de l'UCP : Les indicateurs d'insertion professionnelle de l'UCP sont comparés aux autres universités ayant suffisamment de répondants pour publier des résultats par domaine disciplinaire. Cette année, les résultats en Lettres-Langues-Arts ne sont pas publiés faute d'effectifs suffisants de répondants.

Champ ministère : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2014

Master	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Droit-Economie-Gestion (DEG)	216	56 %	48 %
Lettres-Langues-Arts (LLA)	50	54 %	ns %
Sciences Humaines et sociales (SHS)	91	53 %	62 %
Sciences-Technologies-Santé (STS)	141	61 %	33 %
Master enseignement (master ens.)	342	55 %	89 %

Ns. : non significatif

Des taux d'insertion supérieurs à la moyenne nationale



Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 1 ^{er} sur 11*	DEG : 1 ^{er} sur 57*
LLA : ns.	LLA : ns.
SHS : 7 ^{ème} sur 13*	SHS : 12 ^{ème} sur 51*
STS : 3 ^{ème} sur 9*	STS : 15 ^{ème} sur 52*
Enseignement : 2 ^{ème} sur 3*	Enseignement : 15 ^{ème} sur 38*

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'université

* Résultats ex-aequo

Les résultats de l'enquête nationale sont très positifs pour l'UCP et ce quel que soit le domaine disciplinaire.

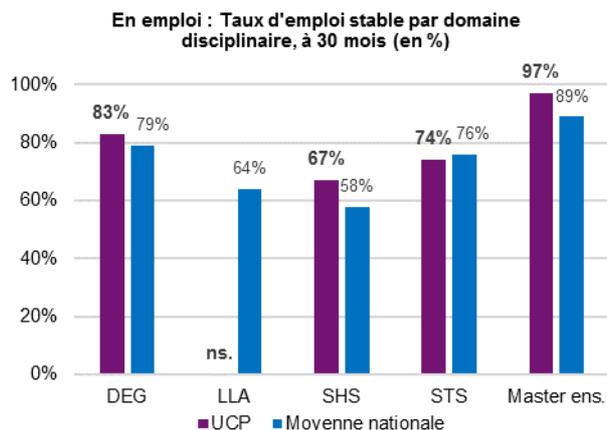
Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois par grand domaine varie de 90 % à 98 % pour les titulaires de master de l'UCP de 2014.

Tout master disciplinaire confondu, la moyenne nationale du taux d'insertion à 30 mois se situe à 91 %, en hausse de 1 point par rapport à la promotion précédente.

Lecture : Dans le domaine disciplinaire de Droit-Économie-Gestion, 98 % des diplômés de 2014 de l'UCP entrés dans la vie active sont en emploi, ce qui classe l'UCP en première position parmi les 11 universités en région Ile-de-France concernées par ce domaine disciplinaire et ayant un taux d'insertion publié.

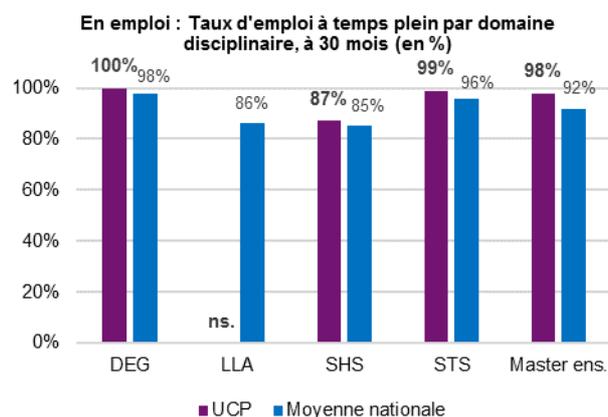
Avec de bonnes conditions d'emploi

Stabilité de l'emploi occupé



Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 2 ^{ème} sur 11*	DEG : 10 ^{ème} sur 57*
LLA : ns.	LLA : ns.
SHS : 2 ^{ème} sur 12	SHS : 9 ^{ème} sur 51*
STS : 8 ^{ème} sur 9*	STS : 37 ^{ème} sur 52
Enseignement : 2 ^{ème} sur 3	Enseignement : 5 ^{ème} sur 38*

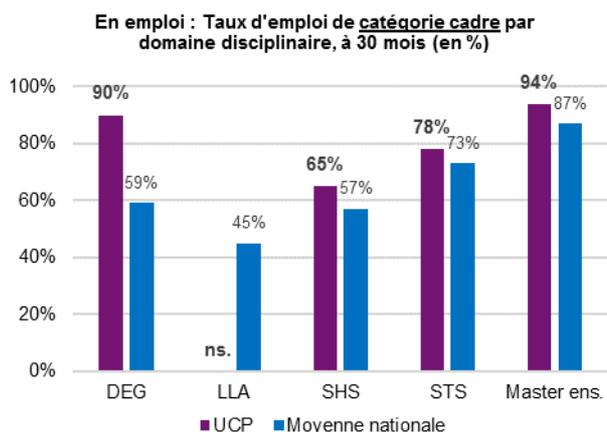
Quotité de travail



Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 1 ^{er} sur 11*	DEG : 1 ^{er} sur 57*
LLA : ns.	LLA : ns.
SHS : 5 ^{ème} sur 13*	SHS : 19 ^{ème} sur 50*
STS : 1 ^{er} sur 9*	STS : 4 ^{ème} sur 52*
Enseignement : 1 ^{er} sur 3*	Enseignement : 1 ^{er} sur 38*

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'université
* Résultats ex-aequo

Catégorie socio-professionnelle de l'emploi occupé



Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 2 ^{ème} sur 11	DEG : 2 ^{ème} sur 57
LLA : ns.	LLA : ns.
SHS : 7 ^{ème} sur 13	SHS : 13 ^{ème} sur 50
STS : 8 ^{ème} sur 9	STS : 14 ^{ème} sur 52
Enseignement : 2 ^{ème} sur 3	Enseignement : 8 ^{ème} sur 37*

Niveau de salaire de l'emploi occupé

Domaine disciplinaire du master	Salaire net médian à temps plein (en €)	
	UCP	Moyenne nationale
DEG	2 380 €	2 000 €
LLA	Ns.	1 630 €
SHS	1 950 €	1 690 €
STS	2 190 €	2 000 €
Enseignement	1 830 €	1 780 €

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 4 ^{ème} sur 11	DEG : 1 ^{er} sur 53*
LLA : ns.	LLA : ns.
SHS : 3 ^{ème} sur 11	SHS : 3 ^{ème} sur 41
STS : 5 ^{ème} sur 9*	STS : 6 ^{ème} sur 49*
Enseignement : 2 ^{ème} sur 3	Enseignement : 4 ^{ème} sur 32

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2016 des diplômé.e.s 2014 de l'université
* Résultats ex-aequo